MOOC « Sobriété foncière : mon territoire en action »

Du 31/05/2024 au 31/08/2025
08h00

Vous êtes un·e élu·e local·e et vous cherchez à comprendre ce qui est en jeu avec la sobriété foncière ? Vous cherchez des solutions concrètes pour lutter contre l'artificialisation et préserver les sols de votre territoire ? Le Cerdd a pensé à vous et conçu la formation en ligne « Sobriété foncière : mon territoire en action ! »

Ouverture des inscriptions : depuis le 5 avril 2024.

Ouverture du MOOC : 31 mai 2024, pendant 15 mois.

Après la publication du dossier documentaire Sobriété foncière en juin 2023, le Cerdd continue d'explorer cette thématique actuelle et incontournable. Si le dossier a permis de décortiquer un sujet complexe, **le MOOC « Sobriété foncière : mon territoire en action ! » servira, lui, à approfondir de nombreuses solutions concrètes, applicables dès aujourd'hui dans les territoires.**

Quelles sont les étapes à suivre pour construire une stratégie foncière efficace ? Comment mieux utiliser le bâti existant pour répondre à de nouveaux besoins ? Quelles conditions faut-il respecter pour mettre en œuvre une densité acceptable et agréable pour toutes et tous ? Quels domaines, autres que l'urbanisme, doivent être pris en compte dans les arbitrages fonciers, et pourquoi ? Autant de questions qui seront abordées dans cette formation en ligne !

>>> **Les inscriptions sont ouvertes ! Rendez-vous sur la plateforme Fun-MOOC.fr pour vous inscrire**

Teaser MOOC « Sobriété foncière : mon territoire en action ! »

Durée: **01:27**

Le MOOC en 4 questions clés

Quoi ?

Le MOOC « Sobriété foncière : mon territoire en action ! » est une formation à suivre en ligne, qui propose :

- **1 introduction** générale « Préserver les sols »
- **5 séquences pour zoomer sur un mode d'action** : « Construire une stratégie foncière », « Mieux utiliser l'existant », « Recycler l'urbain », « Densifier », « Agir en transversalité »
- **1 conclusion**

Au total, la formation se compose de **22 modules vidéos** : une animation, 18 vidéos studio et 3 reportages terrain. Chacun de ces 22 modules est complété par des contenus écrits (glossaires, exemples, textes de lois…), des sélections de ressources pour aller plus loin, et des quiz pour tester vos connaissances.
À l'issue de la session, les apprenant·es pourront obtenir un "open-badge" qui leur permettra d'attester du suivi de cette formation et de leur réussite aux quiz.

Par qui ?

Dans ce MOOC, le Cerdd a réuni une **large diversité d'expertises et de compétences**, porteurs de solutions et de réalisations concrètes, éprouvées. Agences d'urbanisme, Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Établissements publics fonciers, collectivités, associations… : **22 intervenant·es**, issu·es de **18 organisations de la région Hauts-de-France**, partagent avec vous leurs convictions, argumentaires, méthodes, et conseils pour passer à l'action.

Pour qui ?

Cette formation a été pensée en premier lieu pour les élu·es locaux·ales et les collectivités. En tant qu'élu·e, vous avez un **rôle clé** dans la mise en place de la sobriété foncière dans votre territoire. Que ce soit à l'échelle de votre commune ou de votre intercommunalité, vous avez la possibilité de définir la stratégie foncière et d'influencer par la suite les opérations immobilières et urbaines qui auront lieu chez vous. Le Cerdd a donc conçu ce MOOC pour vous aider à opérer ce changement d'approche.

Vous n'êtes pas élu·e local·e ? Simplement curieux ou curieuse de comprendre ce qu'est la sobriété foncière et comment elle pourra s'appliquer près de chez vous ? Ce MOOC est fait pour vous aussi ! **La participation citoyenne est une composante essentielle de la réussite des projets sobres en foncier et elle sera abordée tout au long de la formation**.

Pourquoi ?

Depuis plusieurs années, **la lutte contre l'artificialisation des sols figure parmi les grands défis écologiques à relever.** Causée majoritairement par l'extension urbaine, l'artificialisation est la principale menace qui pèse aujourd'hui sur les sols. Elle impacte leur fonctionnement et accélère aussi l'effondrement

de la biodiversité, intensifie le réchauffement climatique et ses effets, ou encore perturbe le cycle de l'eau. **La dégradation des sols a atteint une telle ampleur que le changement d'occupation des sols est l'une des neuf limites planétaires dépassées** (lire notre publication sur les limites planétaires).

L'urgence de la situation et l'introduction de l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) par la loi Climat et Résilience de 2021 appellent le passage à l'action des territoires. En explorant des **solutions concrètes et reproductibles**, en présentant les appuis à l'**ingénierie disponibles en région**, et en partageant des **retours d'expérience inspirants**, ce MOOC vise à accompagner cette mise en mouvement !

Alors si vous êtes lucides face aux enjeux fonciers, déterminé·es à préserver et restaurer les sols, et volontaires pour contribuer à la mise en place de solutions locales, cette formation en ligne est faite pour vous !

>>> Impatient·e de suivre cette formation ? (Re)plongez-vous dans notre dossier documentaire « Sobriété foncière » en attendant la sortie du MOOC !

En pratique

Disponible sur la plateforme Fun MOOC

Gratuit, ouvert à tous·tes : créez et connectez-vous à votre compte Fun MOOC (gratuit) pour y accéder.

Lien pour s'inscrire : https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/sobriete-fonciere-passez-a-laction/

Contenu de l'enseignement : environ 2h de cours vidéo

Durée de la session : 15 mois